

Communiqué de presse

## Sport de loisirs dans les pâturages: la prévention a un effet durable

*Moudon, 19.12.2025* – Les loisirs dans les zones de pâturage sont toujours aussi appréciés. A l'occasion de sa réunion de coordination annuelle, le groupe de travail national "Bovins et sentiers de randonnée / sports de loisirs" a tiré un bilan positif: en 2025 également, seules quelques situations conflictuelles liées aux bovins ont été signalées.

### Des mesures ciblées et une communication claire

Le groupe de travail, composé de Vache Mère Suisse, de l'Union suisse des paysans, de Suisse Rando, de SuisseMobile, du Bureau de prévention des accidents (BPA) et du Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA), a continué à miser en 2025 sur des mesures éprouvées:

- Évaluer les risques et mettre en œuvre les mesures appropriées :

Les détenteurs d'animaux sont tenus de remplir leur devoir de diligence conformément à l'art. 56 CO. La liste de contrôle élaborée à cet effet, combinée au guide, sert de base à l'évaluation des risques et peut également être utilisée comme preuve en cas de conflit.

- Accompagnement par des spécialistes :

Certaines situations de conflits potentiels ont été analysées sur place avec les éleveurs, les responsables des alpages et des chemins de randonnée ainsi que les partenaires touristiques, afin de planifier et de mettre en œuvre des solutions durables.

- Informer et sensibiliser :

Le panneau vert "Les vaches allaitantes protègent leurs veaux", avec des pictogrammes indépendants de la langue, est la principale mesure d'accompagnement dans la gestion des pâturages pour signaler aux hôtes la présence d'un troupeau de vaches mères. Les pictogrammes peuvent être ajoutés aux panneaux d'avertissement existants au moyen d'autocollants. Les panneaux devraient être retirés ou recouverts en dehors de la saison de pâturage et en cas d'absence du troupeau. En complément, d'autres panneaux d'information, des dépliants d'information et le sentier didactique transmettent les principales règles de comportement à adopter avec les bovins.

- Apprendre en s'amusant :

Le sentier de découverte "Lea et Ben chez les vaches mères" rencontre également un grand succès et a été proposé en 2025 à Lenzbourg (AG), Luthern Bad (LU) et Saignelégier (JU). En mars 2026, un nouveau chemin s'ajoutera à Freienstein (ZH) à la place de celui de Lenzbourg. De plus, à Meierskappel (LU) et Romoos (LU), deux entreprises ont chacune créé un coin d'information avec des contenus issus du sentier découverte.



## **L'évaluation des risques est la base**

Les quelques incidents signalés montrent que la prévention ne va pas de soi. Les situations critiques surviennent surtout là où les évaluations des risques font défaut ou lorsque les mesures ne sont pas appliquées de manière conséquente. Le comportement inapproprié des hôtes joue également un rôle ; la présence de chiens de compagnie dans les zones où se trouvent des bovins reste un facteur de risque considérable.

Le groupe de travail remercie tous les détenteurs d'animaux, organisations et partenaires impliqués pour leur collaboration constructive dans le sens de la prévention des accidents.

### **Contacts pour les questions :**

Didier Banderet (SPAA)

Tél. 021 557 99 18

[Didier.banderet@bul.ch](mailto:Didier.banderet@bul.ch)

Franziska Schawalder (Vache Mère Suisse)

Tél. 056 462 33 55

[franziska.schawalder@mutterkuh.ch](mailto:franziska.schawalder@mutterkuh.ch)

Plus d'informations sur le sujet :

<https://www.bul.ch/fr-ch/themes-specialises/agriculture-de-montagne/sentiers-de-randonnee>